

# VILLERS-SAINT-PAUL

MAGAZINE MUNICIPAL-AUTOMNE 2019 - N°89



## Une rentrée du bon pied !



### Rentrée 2019

Top départ pour une nouvelle année.

### Cadre de vie

La fibre optique, bientôt une réalité.

### Sports

Océane Maratra à la conquête du titre mondial.

BULLETIN MUNICIPAL  
Mairie de Villers-Saint-Paul  
Automne 2019

Directeur de la publication  
Gérard Weyn

Rédaction - Maquette  
Mise en page - Photos  
Jean Hernandez  
Camille Lopez

Impression  
Imprimerie Houdeville  
280, rue Henry Bessemer  
60100 CREIL

Tirage  
3000 exemplaires

Dépôt légal  
3<sup>e</sup> trimestre 2019

Retrouvez-nous sur le site internet

 [www.villers-saint-paul.fr](http://www.villers-saint-paul.fr)

et sur les réseaux sociaux



Mairie de Villers-Saint-Paul  
 Mairie de Villers-Saint-Paul  
Place François Mitterrand  
60870 Villers-Saint-Paul  
 03 44 74 48 40

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h

Mardi : 8h45-12h 13h30-17h

Mercredi : 13h30-18h

Jeudi : 8h45-12h 13h30-17h

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 9h -12 h

## 3 *Édito du Maire*

## 4 *Dossier* Une rentrée bien préparée !

## 10 *Grandir* Voyage au centre de la terre.

## 12 *Cadre de vie* De l'aérien au souterrain. Un panneau stop pour plus de sécurité.

Un stationnement plus facile  
aux abords de l'Église.

Une nouvelle fresque en ville.

La fibre optique, bientôt une réalité.

Nouveau partenariat avec l'École des chats.

## 16 *L'agglomération Creil Sud Oise* Un nouveau prestataire pour le réseau de transport de l'ACSO. Salon de l'entrepreneuriat.

## 18 *Sports* Océane Maratra à la conquête du titre mondial de Full contact. Les associations sportives à la conquête du public.

## 20 *En un clin d'œil*





Madame, Monsieur,

Après une pause estivale bien méritée, nos écoliers villersois ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle année. L'été est également le moment, pour les services de la ville, de préparer une rentrée sereine pour chaque enfant dans des conditions optimales. Les élèves villersois ont pu poser cartables et cahiers, dans des locaux parfaitement adaptés.

L'organisation du dédoublement des CE1 aura apporté aussi son lot de surprises et de contraintes, pour un coût total à la charge de la commune de 240 000 euros. À Villers-Saint-Paul, elle s'est notamment traduite par l'aménagement durant l'été, d'une classe à l'intérieur du préau de l'élémentaire Jean Moulin, et l'installation d'un bâtiment modulaire afin d'accueillir les activités périscolaires.

La période estivale a également vu se dérouler son lot de travaux d'aménagements dans la ville : poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, modernisation de l'éclairage public de la rue Pasteur et divers aménagements de voirie.

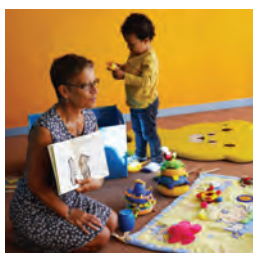
Cet été fut également ponctué par des épisodes caniculaires menaçant la santé des plus fragiles. Le CCAS a déployé, avec l'appui des services et des élus, un dispositif entre visites, organisation d'activités et livraisons de bouteilles d'eau, de brumisateurs, pour lutter contre ces fortes chaleurs. Ce lien étroit avec nos aînés est indispensable pour prévenir des risques et maintenir une chaîne de solidarité solide.

Une nouvelle rentrée où la rudesse de l'été a désormais laissé place à la douceur de l'automne. Pour les Villersois, chacun a pu trouver les activités sportives lui convenant le mieux pour la nouvelle saison, avec la Fête des sports qui a connu une forte affluence. Franc succès également et fous rires en série avec la première soirée humoristique du Villers comedy club. Notre Centre socio-culturel et notre Bibliothèque voient quant à eux, leur fréquentation augmenter avec des activités toujours plus variées. La diversité du public prouve une fois de plus l'engagement des élus et des services en faveur d'un accès plus large à la culture.

Villers-Saint-Paul reste incontestablement une ville familiale où il fait bon vivre. Soyons-en fiers !

**Votre Maire**

Gerard WEYL





# Une rentrée bien préparée !

Dédoublage des CE1, travaux de l'été et moyens mis en place...

Faisons le point sur les changements et les nouveautés apparus lors de cette rentrée 2019.

**831** élèves

**42** professeurs des écoles

**300** enfants chaque jour dans les restaurations scolaires



# Les petits villersois repren

Une nouvelle année commence pour les élèves villersois, avec le plaisir de retrouver leurs enseignants et camarades de classe, mais également de poser cahiers et cartables dans des locaux parfaitement adaptés.

Les services de la ville se sont mobilisés durant la période estivale pour offrir aux enfants une rentrée en toute sérénité.

Une occasion de faire le point sur les changements et nouveautés en cette rentrée.

## Dédoublément des CE1

Les dédoublements de classe, qui permettent une baisse significative du nombre d'élèves et probablement une amélioration de leurs résultats dans des petites classes, sont mis en place progressivement depuis 2017.

Concernant d'abord les CP, les dédoublements sont désormais étendus aux CE1 à Villers-Saint-Paul.

Cette mesure porte un intérêt pédagogique incontestable. Elle permet aux enseignants de mieux se concentrer sur les fondamentaux, de personnaliser leur pédagogie, d'améliorer le climat dans des classes à l'effectif plus faible et d'enrichir la relation entre élèves et professeurs. Cependant, il est à noter que les investissements pour créer ou aménager les nouvelles classes, sont entièrement à la charge de la collectivité.

À Villers-Saint-Paul, le dédoublement des classes de CE1 s'est notamment traduit par l'aménagement durant l'été d'une classe à l'intérieur du



# ment le chemin de l'école



préau de l'élémentaire Jean Moulin, et celle d'un bâtiment modulaire afin d'accueillir les activités périscolaires dans de meilleures conditions. À Jean Rostand, il a aussi été nécessaire de créer un nouveau local dans le préau.

Le coût de ces opérations pour la commune s'élève à 240 000 euros. Actuellement, nous comptons 12 classes de 15 enfants au plus dans nos écoles.

Une étape de plus pour la réussite des petits villersois !

Suite page 8 ►►

## Groupe Saint Exupéry

### Jean Rostand

Directeurs : M. SEUWIN (élémentaire)

M<sup>me</sup> ROSE-MASSEIN (maternelle)

- 12 classes élémentaires dont 2 dédoublements : 205 enfants  
5 classes à Saint-Exupéry : 96 enfants  
6 classes à Jean Rostand : 109 enfants
- 5 classes maternelles : 132 enfants

## Groupe Jean Moulin

Directrices : Mme DUCHESNE (élémentaire)

Mme NOCHELSKI (maternelle)

- 9 classes élémentaires dont 2 dédoublements : 166 enfants
- 5 classes maternelles (dont une toute petite section) : 118 enfants

## Groupe Constant Boudoux

Directeurs : M. LANGLOIS (élémentaire)

Mme FERREIRA (maternelle)

- 8 classes élémentaires dont 2 dédoublements : 136 enfants
- 3 classes maternelles : 74 enfants



► Suite de la page 7

## Des travaux d'été essentiels pour un meilleur accueil des élèves

Remplacement de sol, peinture, isolation, achat de matériel, de mobilier, renouvellement de flottes informatiques...

Comme chaque année, les services techniques sont aux petits soins pour les locaux scolaires. Les élèves retrouvent en septembre des classes pour la plupart renouvelées.

C'est plus de 43 000 euros que la commune a engagés cette année, pour améliorer les conditions d'enseignement pour élèves et professeurs. Les aménagements et travaux dans les écoles reprendront durant les vacances de la Toussaint, avec notamment le remplacement des jeux extérieurs de la maternelle Jean Rostand.

## 43 000 euros engagés par la commune pour améliorer les conditions d'enseignement

## La pause méridienne, un moment important pour une journée réussie

En fonction des jours, plus de 300 enfants déjeunent à la restauration scolaire de la commune. Soucieux de l'équilibre alimentaire des enfants, les élus ont décidé d'introduire un élément bio par jour dans le déjeuner depuis plusieurs années.

Les enfants inscrits à la restauration scolaire profiteront également d'une nouveauté cette année : une fois par semaine, un repas végétarien leur sera servi. Cette mesure nationale a été votée à l'Assemblée en octobre 2018 dans le cadre de la nouvelle loi Agriculture, dite loi Egalim. Appliquée au 1<sup>er</sup> novembre dans toutes les restaurations scolaires, la commune a anticipé cette mesure pour proposer un repas végétarien par semaine dès septembre. Cette nouvelle obligation répond à des questions d'équilibre alimentaire et de sensibilisation à la consommation modérée de viande. Elle constitue également un levier important en termes de santé et de lutte contre le réchauffement climatique.





## Gratuité de l'accès aux savoirs

### Des moyens conséquents pour la réussite et l'épanouissement des élèves

La notion de gratuité de l'accès aux savoirs est fondamentale pour la municipalité. La commune a ainsi mis en place depuis plusieurs années une dotation municipale par école, afin de couvrir les dépenses de fournitures scolaires pour les enfants. À cet effet, la dotation scolaire par élève passe cette année, de 35 à 38 euros pour les élémentaires et de 32 à 35 euros pour les maternelles. Les subventions versées aux coopératives scolaires se sont vues, elles aussi, augmentées de 30%. Pour accompagner les écoles dans la mise en place des nouveaux programmes en cycle 2 (apprentissages fondamentaux) et en cycle 3 (consolidation), le Conseil municipal avait voté un plan triennal d'achat de manuels scolaires.

Il a concerné les élèves du CP au CM2 en français, mathématiques, histoire-géographie et sciences et

Chaque semaine, retrouvez les menus de la restauration scolaire sur le site de la ville.

 [www.villers-saint-paul.fr](http://www.villers-saint-paul.fr)

s'achève en cette rentrée 2019 pour un coût total de 18 000 €.

Enfin, comme chaque année, l'allocation de rentrée scolaire versée par la municipalité sera attribuée aux lycéens (120 euros), du CAP au baccalauréat, et aux étudiants villersois (210 euros), du BTS à l'Université et ce, jusqu'à 25 ans.

Ce coup de pouce financier, facilitant la rentrée des jeunes villersois, est un véritable choix budgétaire engagé par les élus. Ce dispositif, mis en place depuis de nombreuses années, illustre bien la priorité accordée par l'équipe municipale à l'école de la République afin d'œuvrer à la réussite personnelle des enfants. Rendre l'apprentissage à l'école plus égalitaire et émancipateur, tel est le maître-mot de l'action municipale à Villers-Saint-Paul.

De quoi débiter son année scolaire dans les meilleures conditions !



# VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE

Au mois d'avril dernier, les élèves de M. LANGLOIS (Classe de CE1/CE2 de l'école élémentaire Constant Boudoux) ont pris la route en direction de l'Auvergne. Ils nous racontent leur séjour.

## Dimanche 21 avril

La Bourboule, notre destination, se trouve à 511km de Villers-Saint-Paul. En arrivant après 7 heures de route, une chasse aux œufs nous attendait dans le jardin du centre. C'était une très belle surprise pour Pâques !

Nous avons rencontré Rodolphe, notre super guide qui nous a fait découvrir La Bourboule avec un rallye dans le centre-ville. Nous avons appris, par exemple, que l'eau de La Bourboule est utilisée pour le traitement des affections respiratoires (l'asthme) ainsi que pour les problèmes de peau tels que l'eczéma.

## Lundi 22 avril

Lundi matin, nous avons fait des expériences afin de reconnaître les différences entre les volcans, dômes et cônes.

En début d'après-midi, nous sommes allés aux Roches Tuilière et Sanadoire (deux volcans) puis au lac de Servières. Ce lac s'est formé dans le cra-

ture d'un volcan, c'est un maar. Sur les estives qui bordent le lac, de mystérieux trous sont alignés : les tras. Il s'agirait d'anciennes cabanes de bergers couvertes de toitures végétales ou bien, selon les versions, d'anciens refuges pour les Clermontois lorsque les Vikings envahissaient la région pour tout détruire. Avant de rentrer au centre, nous avons fait un petit détour par le Puy de Sancy, pour faire une bataille de boules de neige et nous avons visé le maître. Nous avons les mains gelées mais nous nous sommes bien amusés !

## Mardi 23 avril

Patricia nous a accueillis dans sa ferme, à Bertinet afin de nous expliquer comment elle fabrique le Saint Nectaire.

Puis nous sommes retournés à l'école en 1930, au musée de l'école rurale de Messeix. Nous avons





enfilé nos blouses et quand la cloche a sonné, la maîtresse a vérifié que nos mains étaient bien propres avant d'entrer en classe.

Nous avons utilisé les mêmes outils que les élèves en 1930 pour une leçon d'écriture. Sébastien, notre chauffeur a eu le bonnet d'âne car il bavardait un peu trop et n'était pas concentré.



### Mercredi 14 février

Un petit tour sur les hauteurs de la Bourboule, à la découverte de La Roche des fées. Nous avons cherché les trois fées sculptées dans la pierre : la verte, la jaune et la bleue. La légende raconte que ce sont ces fées qui ont permis la création de la ville. Nous avons aussi trouvé les gravures d'un drac : une créature farceuse qui vient des enfers et d'un letchien, un petit lutin.

En redescendant d'un côté et en remontant de l'autre, nous sommes arrivés au rocher de la Bourboule pour observer la ville et la Dordogne. La vue est magnifique...

### Jeudi 25 avril

Jeudi matin, les filles ont réveillé les garçons. Elles sont entrées discrètement dans leurs chambres et ont crié très fort ! Elles les ont même un peu secoués pour les faire sortir du lit. Les garçons n'ont pas eu l'air d'apprécier. La météo n'était pas de notre côté : nous avons écourté notre

randonnée au Puy de la Vache à cause de la pluie, mais nous avons eu le temps de ramasser des scories : de la pierre volcanique. Puis en arrivant au sommet du Puy-de-Dôme, nous avons affronté une tempête de neige. Nous avons quand même pu profiter de l'espace dédié au temple de Mercure que les gallo-romains avaient construit au sommet de ce volcan. Le soir, nous nous sommes réchauffés avec la boum organisée par les accompagnateurs !



### Vendredi 16 février

Nous avons pris la route en direction de Vulcania où nous nous sommes amusés tout en apprenant encore plein de choses sur les volcans.

Nous avons apprécié l'attraction dynamique Réveil des géants d'Auvergne : des scientifiques ont imaginé ce qu'il se passerait si les volcans d'Auvergne se réveillaient. Nous avons vécu, presque en vraie, une nuée ardente.

### Samedi 17 février

Dernier jour ! Sur le chemin du retour, nous avons visité la grotte de la pierre de Volvic. La visite retrace la vie de Jean Legay-Chevalier qui a exploité cette coulée de lave en tant que carrière de pierre et a découvert l'eau de Volvic.

Nous avons repris la route pour retrouver nos parents et nous avons mangé tous ensemble à l'école.

# De l'aérien au souterrain



Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, au moment de leur création et à une époque où les préoccupations environnementales étaient loin d'être aussi importantes qu'aujourd'hui, les réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public constituaient un tel progrès pour le confort domestique que le fait de développer des lignes aériennes n'était pas considéré comme portant atteinte aux paysages. Ces ouvrages sont aujourd'hui qualifiés de pollution visuelle. Une des préoccupations majeures des élus a toujours été d'embellir les rues de la commune en supprimant ces réseaux aériens disgracieux.

Cette volonté d'embellissement a contribué également à sécuriser l'alimentation électrique, puisque les réseaux électriques souterrains sont moins vulnérables aux aléas climatiques.

Ces réseaux ont aussi permis de gagner en performance technique puisque l'installation d'éclairages publics en LED, plus modernes, ont rendu possible la diminution de 30% des consommations énergétiques.

Dernièrement, les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et la modernisation de l'éclairage public ont transformé la rue Pasteur. Ce sera ensuite le tour de la rue Jean Jaurès.



## Un panneau stop pour plus de sécurité !

Afin de limiter la vitesse aux abords de l'école Constant Boudoux, pour les véhicules venant de Rieux, un panneau stop a été installé au croisement de la rue du Clos Rion et de la rue Aristide Briand.

Les périmètres scolaires sont des lieux de vie, de passage et de rencontre pour lesquelles la garantie d'une sécurité optimale est essentielle.

L'affluence aux heures de pointe, la diversité des usagers de la voirie (piétons, cyclistes, voitures, enfants et adultes) et la sécurité de tous nécessitent des aménagements spécifiques pour inciter les automobilistes à lever le pied. La sécurité reste une préoccupation centrale pour la municipalité.



## Pensez au parking de l'église !

Pour faciliter les déplacements de chacun, l'organisation du stationnement est essentielle afin de répondre aux besoins des automobilistes et lutter dans le même temps contre les arrêts anarchiques en permettant aux piétons et aux vélos de trouver leur place.

Pour fluidifier les abords de l'Église lors des baptêmes, mariages, enterrements, concerts et répondre au besoin important d'un stationnement de courte durée pour la clientèle des commerces et services, un parking d'une vingtaine de places est aménagé rue de l'Église derrière le presbytère.

Un passage piéton sur le côté de l'église vous permet de rejoindre facilement la rue Jules Uhry.



## Une nouvelle fresque en ville

C'est l'artiste peintre, Katerina Tatarintsev, qui a réalisé, avec une grande virtuosité, les portes et les fenêtres en trompe l'œil sur le poste de transformation électrique situé près du presbytère, rue Jules Uhry.

Cet embellissement a pu être réalisé dans le cadre d'un partenariat entre la commune, le Syndicat d'énergie de l'Oise (SE60) et ENEDIS qui se sont engagés dans une action pour mieux intégrer leurs ouvrages dans leurs environnements.



## La fibre optique, bientôt une réalité à Villers-Saint-Paul !

La société SFR, constructeur du réseau de fibre optique mutualisé, a relié les armoires de rue de la commune en juillet et août selon les secteurs, et la commercialisation a débuté fin septembre.

### Début de la commercialisation

SFR étant à ce jour le seul opérateur en mesure d'installer la fibre optique selon le lieu de résidence et les conditions d'éligibilité, des conseillers commerciaux de la société sont susceptibles de vous contacter afin de vous proposer un raccordement pour en disposer courant novembre. Ils seront identifiables par des badges qu'ils doivent vous présenter.

### Quid des autres opérateurs ?

S'ils se positionnent sur la commune, ils interviendront en contactant en premier lieu leurs clients éligibles.

**Avec la fibre, toute la famille connectée bénéficie du même débit en même temps et sans ralentissement.**



### Les conseillers commerciaux habilités par SFR sont :

Monsieur BOUGUERN (Responsable) : 06 25 48 15 26  
Monsieur RAIS : 06 16 66 61 92  
Monsieur FIGARO : 06 13 14 96 87  
Madame DAGLI : 06 64 52 59 03  
Monsieur SONNET : 06 20 49 64 06  
Monsieur PRIGENT : 06 69 29 82 61  
Monsieur LANVIN : 06 76 25 85 49  
Monsieur PLANCHON : 07 86 14 99 16  
Monsieur NAÏM : 07 67 43 09 32  
Monsieur VERNACK : 07 60 40 39 56



## Nouveau partenariat avec l'École des chats!

Depuis plusieurs mois, les attroupements de chats domestiques et sauvages se multiplient dans la commune. Ils provoquent des nuisances, peuvent rapidement dégrader les espaces publics et le bien vivre ensemble. Pour répondre à ce problème, la ville a renforcé son partenariat avec l'association « l'École des chats » qui lance une campagne de stérilisation des chats errants.

### Lutter contre la prolifération

Il faut savoir que la prolifération des chats sauvages est exponentielle, à raison de trois portées par an. Une chatte peut donner 12 chatons qui eux-mêmes vont se reproduire. Une fois installée dans une commune, celle-ci peut devenir une véritable nuisance pour les habitants.

Des personnes, certainement pleines de bonnes intentions, ont entrepris de nourrir les chats errants. Cette démarche nuit à la bonne entente avec le voisinage car au-delà d'une question

d'hygiène évidente, les déchets alimentaires n'ont pas leur place dans l'espace public. Tout comportement de ce type qui sera constaté par la Police municipale, même s'il est guidé par l'émotion que peut susciter des situations d'animaux en souffrance, fera l'objet d'un rappel à l'ordre.

### Un partenariat et des solutions

Afin d'apporter les solutions les plus adéquates à la prolifération des chats, les services de la ville travaillent désormais de manière très rapprochée avec l'association l'École des chats, soutenue par la commune.

Cette association de protection animale, basée à Agnetz, s'emploie à stériliser et faire adopter les chats errants. Son intervention apportera à terme une baisse considérable des peuplements de chats errants.

De plus une nouvelle campagne de communication sur la propreté des espaces publics sera prochainement lancée par la municipalité.



## Un nouveau prestataire pour le réseau de transport de l'ACSO

Le 23 juillet dernier, les élus de la Communauté d'agglomération Creil Sud Oise (ACSO), ont signé officiellement avec RATP Dev, filiale du groupe RATP, une délégation de service public pour la gestion du réseau de transports de l'agglomération pour 7 ans.

Cette nouvelle délégation de service public a débuté le 1er septembre 2019 dans la continuité de l'offre actuellement proposée aux voyageurs, et travaille à la mise en œuvre d'un réseau modernisé et amélioré pour 2020.

Pour répondre au mieux aux évolutions constantes du réseau de l'ACSO et aux attentes des usagers, une nouvelle offre de transport leur sera proposée au 1er septembre 2020. Elle se distinguera par un renforcement des lignes structurantes, une

augmentation de l'amplitude et de la fréquence en heures de pointe, l'ajout de bus articulés qui doublera la capacité d'accueil à bord, un renforcement de la lutte contre la fraude et la mise en place d'un service de vélos en location longue durée.

Cette nouvelle offre fera également preuve d'innovations en proposant des améliorations pour remplacer certaines lignes de bus et répondre à trois cas d'usage :

- en rabattement entre les zones d'activités et la gare de Creil,
- en renforcement de la desserte des communes périurbaines et rurales,
- en offre de nuit pour les voyageurs actifs, tôt le matin ou tard le soir, en correspondance avec le RER.



# Salon de l'Entrepreneuriat

Jeudi 14 novembre à la Faïencerie de Creil, l'Agglomération Creil Sud Oise organise la 4<sup>ème</sup> édition du Salon de l'Entrepreneuriat.

Vous voulez créer ou installer votre entreprise dans l'agglomération ?

Ce salon vous est dédié, pour vous accompagner dans la réussite de votre projet !

En 2018, ce sont plus de 300 visiteurs qui ont échangé avec plus de 40 exposants. Pour cette nouvelle édition, le focus sera mis sur l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Le développement économique et l'emploi sont un axe primordial pour les élus de la Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise.

Le Salon de l'Entrepreneuriat constitue un des moyens d'atteindre cet objectif, témoignant d'une volonté de dynamiser l'économie du territoire.



## Job Sud Oise



**Vous recherchez un emploi près de chez vous ? Consultez la dernière version de Job Sud Oise.**

Cet élargissement porte ainsi à 128 le nombre de communes bénéficiant d'un accès à ce site internet soit plus de 270.000 habitants !

Le portail évolue et adopte une double barre de recherche pour simplifier vos recherches d'emploi, de stages ou de formation ! Recherchez désormais par métier, par ville ou les deux. La recherche est semi-automatique et limite le risque d'erreur.

## Envie de sortir ?



**Profitez du pass agglo ! Il est 100% Gratuit**

Lancé par l'ACSO, ce pass favorise l'accès à la culture, aux loisirs et à la pratique sportive.

Il est accessible à tous les habitants de l'agglomération, sans restriction d'âge.

Il offre des réductions dans un grand nombre d'équipements comme les médiathèques, les piscines ou les accueils culturels... et la carte facilement renouvelable chaque année auprès des points de retraits.

N'attendez plus, demandez votre pass !

Plus d'infos sur le site [www.creilsudoise.fr](http://www.creilsudoise.fr)

# À la conquête du titre mondial



Océane Maratra, 14 ans, championne villersoise de full contact dans la team B.Bac, a concouru samedi 21 septembre à Brownhills en Angleterre pour un titre mondial contre la tenante du titre, Naomi Powis.

Partis de Villers-Saint-Paul le vendredi à 6h du matin pour rejoindre le ferry à Calais, Océane et son papa-coach ont rejoint la ville de Birmingham après 400km de route.

Vers 19 heures, Océane a rencontré et salué son adversaire Noémie Powis, âgée de 16 ans et possédant à son actif près de 180 combats et de nombreux titres.



Le lendemain, c'est seulement vers 23 heures que le combat commença. Dès le premier round, la tenante du titre a démontré son expérience pour conserver son titre à domicile. Océane s'est très bien défendue. Dès le deuxième round,

l'Anglaise a mis une pression supplémentaire où les coups et la technique étaient bien supérieurs à ceux d'Océane.

Pour éviter une blessure, son coach a pris la décision de jeter l'éponge à la fin du deuxième round. L'Anglaise Naomi Powis reste donc championne du monde de cette catégorie.

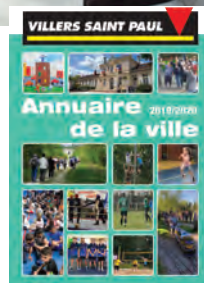
Ce revers ne retire rien à la fierté de son entraîneur pour le travail accompli par Océane, qui a tout de même défié la numéro une de sa catégorie. Nous ne doutons pas qu'elle a encore de nombreuses et belles expériences à vivre dans son parcours de sportive de haut niveau.

Les Villersois continueront de soutenir sans relâche cette combattante talentueuse de notre commune !



## Les clubs sportifs à la conquête du public

Les portes ouvertes du sport sont devenues le rendez-vous de la rentrée à ne pas manquer pour celles et ceux qui souhaitent pratiquer une activité sportive à Villers-Saint-Paul. Organisées dans le Gymnase Gaston Lepite à l'initiative du Service des sports et des associations villersois, elles réunissent les clubs et leurs bénévoles qui disposent d'un stand pour accueillir, renseigner et présenter leurs activités durant tout un samedi après midi. Le public villersois peut ainsi facilement échanger avec les responsables des associations, et mesurer la diversité des activités proposées dans notre commune.



Cette année les clubs de marche, de volley ball, de football, de karaté, de tennis et de tennis de table, de full contact, de capoeira, de judo, de cyclisme, de natation, de handball ou de danse étaient représentés, soulignant ainsi le dynamisme des bénévoles sportifs et le rôle essentiel qu'ils occupent dans l'animation de la vie locale. Si vous avez manqué ce rendez-vous, n'hésitez pas à consulter l'annuaire de la ville ou le site de la ville, pour retrouver toutes les coordonnées dont vous auriez besoin afin de contacter les associations.



## PAROLE DE VILLERSOIS

Françoise Van Overbeck est la présidente du Comité des fêtes, une association qui propose tout au long de l'année des animations et manifestations sur l'ensemble de la ville et qui participe vivement à la cohésion sociale.

### Pouvez-vous nous présenter en quelques mots votre association ?

Le comité des fêtes de Villers-Saint-Paul est une association de bénévoles qui fonctionne très bien malgré les difficultés rencontrées pour recruter de nouveaux membres. Nous sommes une bonne dizaine de personnes actives dans ce comité des fêtes. Notre rôle est de proposer aux Villersois des animations dans la commune, tout au long de l'année. Nous organisons ainsi quelques événements phares qui sont reconduits chaque année. Bien sûr, nous avons plein d'idées en tête. Nous souhaiterions par exemple organiser un loto, mais le manque de bras laisse l'idée en suspens pour le moment. Le comité des fêtes de la commune existe depuis plus de vingt ans. J'en ai, pour ma part, pris la présidence depuis 4 ans.

### Quelles activités menez-vous ?

Comme je l'ai évoqué, nous organisons des événements tout au long de l'année. Nous commençons avec la célèbre chasse aux œufs dans le Parc de la Brèche le samedi précédent Pâques. Nous organisons ensuite la brocante, Place Albert Thomas en mai, puis nous ouvrons la saison estivale avec un événement incontournable : la Fête de la Ville et des associations en juin. Septembre démarre sur les chapeaux de roues avec le Salon de la gastronomie et de l'artisanat qui rencontre un succès certain. Vient ensuite le Salon toutes collections en octobre où chacun peut trouver la perle rare

pour enrichir ou compléter sa collection au meilleur prix. Nous organisons enfin les festivités de Noël pour apporter de la féerie dans la ville et ravir petits et grands.



### Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur les festivités de fin d'année ?

Pour Noël, nous accueillons notre petit marché le 6 décembre de 16h30 à 20h30. Le marché est ouvert à toutes les associations de la commune, aux écoles et à l'ensemble des commerçants qui le souhaitent. Il se déroule sur une soirée, comme temps fort de la fin d'année. Les enfants profiteront comme toujours du manège, et chaque année, nous essayons d'ajouter une autre activité. En décembre, ce sera la sculpture de ballons, qui remporte toujours un franc succès. Un photographe proposera également aux enfants un beau souvenir photo sur les genoux du Père Noël. Enfin, nous organisons la tournée du Père Noël dans les rues, le 21 décembre à partir de 17h. Nous faisons un parcours dans Villers et le Père Noël propose encore des photos, distribue des bonbons et des clémentines pour les enfants, et du vin chaud pour les parents.

**Vous souhaitez apporter votre aide ? N'attendez plus pour vivre une aventure généreuse... Vous pouvez participer aux actions de l'association en fonction de votre disponibilité, vos centres d'intérêt et vos compétences.**

Contactez et rejoignez le Comité des fêtes

✉ [cfvsp60@gmail.com](mailto:cfvsp60@gmail.com) - ☎ 06 19 81 09 73

## VILLERS COMEDY CLUB



### Salle comble et fous rires en série !

Les artistes Djamel OUDNI, TAREEK, Ayoub MARCEAU, Julien ESSOME et FRANJO ont littéralement conquis le public le samedi 28 septembre avec leurs sketches sur la vie quotidienne.

Après cette soirée réussie, le partenariat entre le Ville et le Jamel comedy club se poursuit en 2020, puisqu'un **second rendez-vous** humour est d'ores et déjà prévu ! **Il aura lieu le 16 mai 2020 avec des humoristes de la scène du Comedy club et un groupe de collégiens villersois.**

Pour ceux qui n'auraient malheureusement pas pu assister à la salle Henri Salvador au premier spectacle, vous retrouverez toutes les informations sur la soirée à venir sur le site de la ville.

📞 [www.villers-saint-paul.fr](http://www.villers-saint-paul.fr)

et sur les réseaux sociaux   



Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, **les horaires d'ouverture au public du Centre nautique sont modifiés** dans l'attente de recrutements de maîtres nageurs.

Les aménagements horaires sont les suivants :

Le mardi et le mercredi de 17h à 19h15. Le vendredi de 17h à 18h45 et le samedi de 13h45 à 17h45.

Centre nautique Nogent-Villers 📞 03 44 55 96 53

## Référendum d'Initiative Partagée

Depuis le 13 juin, le Conseil constitutionnel a validé le lancement de la procédure de recueil des soutiens à la proposition de loi s'opposant à la privatisation de la société Aéroports de Paris.

Dès lors, et jusqu'au 13 mars 2020, les électeurs peuvent soutenir cette proposition de loi. Si elle atteint 4,7 millions de signatures, la proposition de loi devra obligatoirement ou bien être examinée par le Parlement, ou bien faire l'objet d'un référendum.

### Où et comment signer ?

Les citoyens peuvent apporter leur soutien en se connectant sur le site internet **www.referendum.interieur.gouv.fr**, munis de leur numéro de carte d'identité ou passeport, ainsi que de leur carte d'électeur. Seules les personnes inscrites sur les listes électorales peuvent s'exprimer. Un soutien ne peut être retiré.

Les électeurs qui ne disposent pas d'un ordinateur ou d'un accès internet peuvent se rendre dans les mairies des communes les plus peuplées du canton, où un agent communal habilité enregistrera le soutien par le biais du formulaire Cerfa (n° 15264\*01). Il peut être imprimé par l'électeur ou par la mairie, et est disponible lui aussi sur **www.referendum.interieur.gouv.fr**. Pour notre Agglomération, les communes de Creil, Nogent-sur-Oise et Montataire sont habilitées à enregistrer votre soutien selon l'arrêté préfectoral.

**Enfin, la mairie de Villers-Saint-Paul met à disposition des ordinateurs (sans assistance d'un agent) pour les personnes qui le souhaiteraient à :**

📍 **l'Espace numérique de la Bibliothèque Colette (les mercredis et samedis de 14h à 17h)**

📍 **l'Espace Pierre Perret (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Fermé les lundis et jeudis matin)**

## Informer sur la maîtrise du risque industriel

Une plaquette d'information du public sur le risque industriel à Villers-Saint-Paul est disponible en téléchargement sur le site de la ville : [www.villers-saint-paul.fr](http://www.villers-saint-paul.fr).



La commune est à proximité d'établissements industriels que la législation française et européenne soumet à des mesures pour prévenir les accidents majeurs et leurs éventuelles conséquences.

Les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les industriels travaillent en commun pour renforcer votre sécurité et vous informer afin que vous puissiez avoir dans les industries environnantes, une confiance lucide.

Le document vise à vous apporter les « bons réflexes » indispensables en cas d'accident industriel majeur.

Cette plaquette d'information est également disponible en mairie. Les informations contenues dans ce document sont fournies par les établissements industriels sous le contrôle de la Préfecture et de la DREAL.

**Pour toutes informations complémentaires, merci de s'adresser à : Plate-forme chimique de Villers-Saint-Paul rue Frédéric Kuhlmann 60870 Villers-Saint-Paul ☎ 03 44 74 42 09**

## Un baptême républicain pour votre enfant ?

**Le baptême civil ou républicain est une façon de célébrer la naissance d'un enfant en dehors de toute référence religieuse. Cette cérémonie correspond néanmoins à des valeurs républicaines défendues par les parents de l'enfant.**

Héritage de la Révolution française, le baptême civil est l'engagement moral des parrain(s) et marraine(s) d'accompagner l'enfant dans les différentes étapes de sa vie et de suppléer les parents en cas de malheur familial. Il est également destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs de la République.

Sur le plan juridique, cette forme de baptême laïque n'est mentionnée par aucun texte et n'a donc pas de valeur légale. Chaque mairie a donc la liberté de le mettre ou non en place. Les modalités sont fixées par les parents (nombre de parrains et marraines, âge de l'enfant, déroulement de la cérémonie) et les parrains et marraines ne sont soumis à aucune obligation. N'étant pas un acte d'état civil, il ne figure pas dans ses registres.

**Si vous souhaitez organiser le baptême civil de votre enfant à Villers-Saint-Paul, un dossier est à retirer à l'accueil de la Mairie, un mois avant la cérémonie.**

**Documents à fournir (originaux et photocopies) :**

- Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant
- Copie du justificatif de domicile des parents (quittance de loyer, facture de gaz, d'électricité, de téléphone)
- Copie recto-verso des pièces d'identité des parents, parrains et marraines.

23/09/2019

## LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLERS SAINT PAUL

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIT AU MOINS UNE FOIS PAR TRIMESTRE ET SES SÉANCES SONT OUVERTES AU PUBLIC



**Durant ce premier Conseil municipal de la rentrée de septembre, ont été votées notamment :**

- l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour l'association «l'école du chat» qui lance une opération de stérilisation des chats errants sur la commune,
- l'attribution d'une subvention exceptionnelle au foyer socio éducatif du Collège Émile Lambert, pour la mise en place de goûters pour les collégiens inscrits au nouveau dispositif d'aide aux devoirs,
- l'adhésion au SMOTHD pour le déploiement d'un espace numérique de travail (ENT) pour les élèves du 1<sup>er</sup> degré,
- les demandes de subventions auprès du Conseil départemental et de la DRAC pour la réfection de la charpente et la couverture de l'église,
- l'autorisation donnée au Maire de signer le permis de construire pour la création d'une nouvelle salle de motricité à l'école maternelle Constant Boudoux.

### À NOTER :

Monsieur Cesbron, au nom du comité de défense des hôpitaux publics de Creil et Senlis est intervenu en début de séance.



En attendant les conclusions du comité de suivi suite à la réouverture du dossier par le Président de la République, il a lancé un nouvel appel à la mobilisation pour exprimer le mécontentement de la population concernant la dégradation de l'accueil des urgences, et demander le retour impératif de la maternité sur le site hospitalier de Creil.

**-30 %**

**de consommation d'énergie** grâce à l'installation de l'éclairage public en LED.



**+18%**

**de fréquentation au centre de loisirs,** qui a déjà dépassé celle de l'année dernière de près de 20 %.

# LA PLUS GRANDE DICTÉE DU MONDE ARRIVE À VILLERS-SAINT-PAUL !

L'ÉCRIVAIN RACHID SANTAKI ET LA VILLE DE VILLERS-SAINT-PAUL  
PRÉSENTENT



## SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019 À 14H00

Salle Georges Brassens  
136 Rue Aristide Briand, 60870 Villers-Saint-Paul

Renseignements : Le Trait d'union 📍 Espace Pierre Perret - Cavée des Renards

☎ 03 44 66 32 55 ✉ [espacepierreperret@villers-saint-paul.fr](mailto:espacepierreperret@villers-saint-paul.fr)

VILLERS SAINT PAUL

